RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 D 00217
Numéro SIREN : 423 878 792
Nom ou dénomination : ABF ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2020 sous le numéro de dépôt A2020/004576

A2020/004576

435810

Dénomination : **ABF ET ASSOCIES**

Adresse : **43 Avenue d'Italie Vallée des Vignes 80000 AMIENS**

N° de gestion : **1999D00217**

N° d'identification : **423878792**

N° de dépôt : **A2020/004576**

Date du dépôt : **23/10/2020**

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 21/10/2020 RATR

435810

S.A.S. GexSInfo
N° Siret : 804 818 011 00020
Capital social de 30 000 Euros
Société d'Expertise-comptable et de Commissariat aux comptes
Inscrit au Tableau de l'Ordre Picardie Ardennes
Inscrit sur la Liste de la cour d'appel d'Amiens

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Rapport du 21 octobre 2020

******

TRANSFORMATION DE LA SARL ABF ET ASSOCIES (SIREN 423 878 792) EN LA SAS ABF ET ASSOCIES

43 AVENUE D'ITALIE
80094 AMIENS CEDEX 3

******

Commissaire GexSInfo à la transformation 1/3 FG

EXPERT COMPTABLE
ET COMMISSAIRE AUX COMPTES

François GERARD
(francois.gerard@gexsinfo.fr)

GexSInfo
2 Rue Macquet Vion
80 000 Amiens
Tél. 03 22 34 29 17

S.A.S. GexSInfo
N° Siret : 804 818 011 00020
Capital social de 30 000 Euros
Société d'Expertise-comptable et de Commissariat aux comptes
Inscrit au Tableau de l'Ordre Picardie Ardennes
Inscrit sur la Liste de la cour d'appel d'Amiens

GexSInfo

Aux associés,

1. Notre Mission

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre, dans un contexte de crise sanitaire liée au Covid-19, les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Notre mission prend fin à la remise de notre rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à la date de signature.

2. Nos conclusions

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Nous portons à votre connaissance le fait qu'aucun avantage particulier n'a été stipulé.



EXPERT COMPTABLE
ET COMMISSAIRE AUX COMPTES

François GERARD
(francois.gerard@gexsinfo.fr)

GexSInfo
2 Rue Macquet Vion
80 000 Amiens
Tél. 03 22 34 29 17

S.A.S. GexSInfo
N° Siret : 804 818 011 00020
Capital social de 30 000 Euros
Société d'Expertise-comptable et de Commissariat aux comptes
Inscrit au Tableau de l'Ordre Picardie Ardennes
Inscrit sur la Liste de la cour d'appel d'Amiens

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

Les comptes arrêtés au 30 septembre 2019 font apparaitre des capitaux propres d'un montant de 275 613 euros, dont 80 000 euros de capital social.

La balance des comptes arrêtée au 30 septembre 2020 ne remet pas en cause les éléments cités ci-dessus.

Sur la période du 1er octobre 2019 à la date de notre rapport, aucun autre élément n'a été mis à notre connaissance pouvant modifier notre jugement.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A AMIENS,
Le 21 octobre 2020

GEXSINFO
Représenté par
M. François GERARD

EXPERT COMPTABLE
ET COMMISSAIRE AUX COMPTES

François GERARD
(francois.gerard@gexsinfo.fr)

GexSInfo
2 Rue Macquet Vion
80 000 Amiens
Tél. 03 22 34 29 17